



Verband Schweizerischer Errichter von Sicherheitsanlagen
Association Suisse des Constructeurs de Systèmes de Sécurité
Associazione Svizzera dei Costruttori di Sistemi di Sicurezza

Notice

Cahier des charges pour la maintenance des installations VSS (Video Security System) basées sur IP



SES / Notice
Edition_01.10.18_f

		Exploitant de l'installation		Installateur spécialisé
		annuel	moins de 6 mois	annuel
Opérations à effectuer				
Prestations en permanence	Généralités / Tâches administratives			
	Contrôle des dossiers techniques, des données			x
	Mise à jour du cahier de contrôle		x	x
	Contrôle du matériel de remplacement et de test			x
	Mise à jour du logiciel du système disponible			(x)
	Instruction après coup du personnel de service			x
Maintenance du matériel informatique et du logiciel	Caméras IP (caméras fixes, caméras orientables)			
	Contrôle des données vidéo, de la qualité des images (compression, résolution), du cadrage des images, de l'objectif, de l'influence de l'aération		x	x
	Contrôle des paramètres réseau et de la configuration, de la programmation spécifique client, des interfaces, des fonctions de commande	(x)		x
	Nettoyage des caméras, des objectifs, des boîtiers protégés contre les influences de l'environnement	(x)		x
	Mise à jour du matériel informatique et du logiciel du système disponibles			(x)
	Encodeur et décodeur IP			
	Contrôle des données vidéo, de la qualité des images (compression, résolution)		x	x
	Contrôle des signaux vidéo analogiques		x	x
	Contrôle des paramètres réseau et de la configuration, de la programmation spécifique client, des interfaces, des fonctions de commande	(x)		x
	Mise à jour du matériel informatique et du logiciel du système disponibles			(x)
	Composants réseau			
	Contrôle de la largeur de bande (qualité des services)	(x)		x
	Contrôle du réseau et des paramètres de sécurité	(x)		x
	Contrôle de l'alimentation des composants réseau, de l'alimentation par les fils disponibles du câble Ethernet (Power over Ethernet, PoE)			x
	Mise à jour du matériel informatique et du logiciel du système disponibles			(x)

		Exploitant de l'installation		Installateur spécialisé
		annuel	moins de 6 mois	Annuel
Opérations à effectuer				
Maintenance du matériel informatique et du logiciel	Serveur			x
	Contrôle du programme serveur (fonctions de commande, programmation spécifique client)			x
	Contrôle de la qualité de l'enregistrement des images (compression, taux de rafraîchissement des images, résolution)		x	x
	Contrôle des fonctions d'enregistrement des images (durée, détection des mouvements, transfert)		x	x
	Contrôle de la charge du serveur (réseau, CPU, mémoire, disques durs)			x
	Contrôle de la protection des données		x	x
	Contrôle du réseau et des paramètres de sécurité	(x)		x
	Contrôle du processus de démarrage (boot) automatique et du démarrage (start) des fonctions et des applications	(x)		x
	Mise à jour du logiciel du système disponible			(x)
	Contrôle des disques durs et des RAID (analyse des disques (scan-disque), défragmentation, analyse de surface, messages d'erreurs)			x
	Contrôle de l'alimentation courant du serveur (alim. redondante, USV)	(x)		x
	Station de commande (client)			
	Contrôle des fonctions de service et de la visualisation		x	x
	Contrôle des fonctions de commande, des fonctions système, de la programmation spécifique client			x
	Mise à jour du logiciel du système disponible			(x)
	Contrôle du réseau et des paramètres de sécurité	(x)		x
	Contrôle des disques durs et des RAID (analyse des disques (scan-disque), défragmentation, analyse de surface)			x
	Projecteur IR			
	Contrôle du fonctionnement		x	x
	Contrôle de l'interrupteur crépusculaire, de l'alimentation en courant			x
	Appareils de visualisation (tubes images, LCD, plasma, projecteurs sur grand écran)			
	Contrôle de la qualité des images, de l'audio, des fonctions de commande		x	x
	Contrôle des signaux d'entrée, de sortie, des interfaces			x
	Nettoyage des appareils de visualisation	x		x

Exploitant de l'installation

- x** - Opérations à effectuer impérativement, afin d'assurer un fonctionnement impeccable de l'installation
- Condition requise pour la maintenance annuelle effectuée par l'installateur spécialisé
- Les opérations à effectuer peuvent être cédées à l'installateur spécialisé avec une réglementation contractuelle (selon un intervalle de maintenance plus élevé)

- (x)** - Opérations optionnelles

Installateur spécialisé

- x** - Opérations à effectuer impérativement, afin d'assurer un fonctionnement impeccable de l'installation
- (x)** - Opérations optionnelles

Réglementations contractuelles

- Les prestations doivent être réglementées individuellement par contrat entre le client (l'exploitant de l'installation) et l'installateur spécialisé